

Le TAFTA et le CETA s'attaquent aux barrières douanières qui protègent encore notre agriculture (qui avoisinent encore 13%) et visent à les supprimer complètement. La concurrence avec une agriculture US, pleine d'intrants et à bas coût, détruira notre agriculture, générant la fermeture de la plupart des exploitations, et ruinera définitivement tout modèle de production paysan et local.

Ces traités visent ensuite à réduire les « barrières non tarifaires » : ils prévoient en effet que les législations et normes (sociales, environnementales, phyto- sanitaires, techniques) soient harmonisées » pour faciliter le libre-échange.

Or les USA sont aujourd'hui en dehors des principaux cadres du droit international en matière écologique, sociale et culturelle, et même concernant le droit du travail. Ils refusent d'appliquer les conventions de l'OIT, le protocole de Kyoto contre le réchauffement climatique, la convention pour la biodiversité, et les conventions de l'UNESCO sur la diversité culturelle. Leurs normes et règlements sont beaucoup moins protecteurs pour les populations qu'en Europe. Ce marché libéralisé avec le Canada et les Etats Unis tirerait donc toute l'UE vers le bas.

De plus, ces traités permettraient aux grosses entreprises, via le « mécanisme du règlement des différends » ou ISDS, d'attaquer devant une juridiction privée les Etats ou les collectivités locales qui ne se plieraient pas à ces exigences de dérégulation et limiteraient ainsi « leurs bénéfices escomptés » !

Ces entreprises pourraient réclamer de lourds dommages et intérêts à l'Etat ou aux collectivités locales, y compris les communes, faisant exploser la dette publique.

De multiple traité de libre-échange contenant cette clause ont déjà été signés dans le monde, et on en voit les effets désastreux. Des Etats d'Amérique du Sud sont attaqués par Philip Morris pour avoir pris des mesures de santé publique contre le tabac, l'Egypte est attaquée pour avoir augmenté le SMIC, et la multinationale pétrolière suédoise Vattenfall demande à l'Allemagne des centaines millions d'euros de compensation pour les manques à gagner dus à la transition énergétique. Quant au Québec, il est attaqué par la compagnie d'hydrocarbures Lone Pine pour avoir, sous la pression des populations locales, mis un moratoire sur les gaz de schiste.

Les multinationales pourraient ainsi amener le gouvernement français à renoncer au moratoire sur les gaz de schiste, exposant le tiers du département 05 (Bassin Gapençais, Devoluy, Champsaur, Buëch) aux aventures de la fracturation hydraulique. Et à accepter la culture des OGM en plein champ, la fin de la traçabilité et des étiquetages, le bœuf aux hormones, le porc à la ractopamine ou le poulet lavé au chlore. On sait d'ores et déjà que l'UE s'est déclarée prête à l'abandon du principe de précaution.

Pire encore : des organismes de « convergence réglementaire », composées « d'experts », pourront censurer à l'avance des projets de règlements ou de lois, et les empêcher de passer devant les parlements ! Cela constituera une nouvelle attaque de la souveraineté nationale, condition de la démocratie, réduisant les élus à ne devenir que des exécutants de décisions prises hors de tout contrôle démocratique, dans l'intérêt des multinationales.

Par la signature de ces traités, serait réalisé le vœu de D. Rockefeller :

« quelque chose doit remplacer les gouvernements, et le pouvoir privé me semble l'entité adéquate pour le faire »